

Introduction. Actualiser la promotion de la santé à la croisée des pratiques

Une demi-journée de découvertes et de confrontations

Le 28 mars 2009, en la Salle des Professeurs de l'Université de Liège, l'APES-ULg organisait un séminaire intitulé: «Actualiser la promotion de la santé, à la croisée des disciplines et des pratiques». La revue *Éducation Santé* a publié un premier écho de cette rencontre dans son numéro 246.

Le présent numéro propose un dossier plus complet, afin de partager avec les lecteurs d'*Éducation Santé* les expériences présentées lors de ce séminaire et les réflexions qui ont émergé des débats. Commençons par découvrir les motivations à l'origine de cette initiative.

Au travers des accompagnements, animations de formations, concertations et études menées au cours des dernières années, l'équipe de l'APES-ULg est particulièrement sensible aux frottements que produisent, dans le domaine de la promotion de la santé, la confrontation des champs disciplinaires, des modèles théoriques et des expertises empiriques, des impératifs de gouvernance et des projets institutionnels ou associatifs.

Cette demi-journée s'inscrivait dans une série d'initiatives dont le but est de ré-ouvrir les portes de la promotion de la santé, d'en redynamiser les applications, de renouveler les partenariats dans le cadre de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et enfin, de faire surgir des modes de questionnements alternatifs. Cette demi-journée voulait aussi fournir une occasion d'envisager, au travers du thème de la promotion de la santé, les synergies et opportunités de collaboration entre des catégories d'acteurs qui se rencontrent peu.

Vingt-cinq personnes ont participé à ce séminaire; une quinzaine d'autres se sont déclarées intéressées, mais n'ont pu se libérer.

Ce séminaire reposait sur un pari: celui de faire se rencontrer et débattre des interlocuteurs qui ont des postures différentes, travaillant dans des institutions et sur des problématiques différentes: professionnels, acteurs institutionnels, décideurs et scientifiques avec lesquels l'équipe de l'APES-ULg a eu l'occasion de partager des travaux.

Nous avons misé sur la variété des points de vue tout en balisant les contenus présentés: ce premier séminaire a été consacré à des approches socio-sanitaires, à l'intersection des soins ou de la médecine préventive et de la promotion de la santé. Il est envisagé d'organiser, dans quelques mois, un autre séminaire du même type, illustré par des approches socio-éducatives de la santé et de la promotion de la santé.

D'une manière globale, les débats furent précis et lucides, parfois critiques et cruels, sur le dynamisme et sur les opportunités futures de la promotion de la santé, qu'il s'agisse de son intégration dans les principes de gouvernance ou du manque de reconnaissance du secteur.

La première partie du dossier présente quelques-unes des réflexions à l'origine de ce séminaire: il s'agit d'introduire des éléments d'analyses pour distinguer le cadre légal (*le décret*), le cadre conceptuel (*la charte d'Ottawa et autres documents de référence*), et le cadre empirique (*les pratiques*) de la promotion de la santé.

La deuxième partie du dossier est consacrée aux actions et recherches qui ont servi de support à la discussion. En effet, ce séminaire a été construit de manière collaborative, chacun des participants étant invité à formaliser la manière dont il appliquait le référentiel de promotion de la santé à travers son projet ou ses pratiques. Ensuite, il lui était demandé de commenter trois questions à la lueur de cette expérience: le dialogue entre les disciplines ou les professions; les liens entre l'action et la recherche, et enfin l'inscription dans les dynamiques institutionnelles.

La synthèse des réflexions et débats permet déjà d'enrichir et d'affiner les réflexions de départ. Celles-ci demanderont encore à être nuancées, complétées, débattues et contestées dans le futur.

Parmi les prolongements possibles de ces réflexions, on trouvera, au terme de ce dossier, une analyse critique de la prise en compte de la promotion de la santé dans les récentes déclarations gouvernementales de la Communauté française et des Régions wallonne et bruxelloise.

Chantal Vandoorne et Gaëtan Absil, SCPS APES-ULg